

À propos de la DEPP

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) est la direction du ministère en charge de l'éducation nationale qui produit des analyses, des études et des statistiques sur le système éducatif dans toutes ses dimensions (élèves, personnels, établissements, territoires, dispositifs et système éducatif dans son ensemble). La DEPP, en tant que service statistique ministériel, publie tous les résultats de ses enquêtes statistiques.

À propos de la statistique publique

Les statistiques publiques regroupent l'ensemble des productions issues des enquêtes statistiques et de l'exploitation de données collectées par des administrations ou des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public. La conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle, par le service statistique public, les producteurs labellisés par le Conseil national de l'information statistique et l'Autorité de la statistique publique.

Pour plus d'informations

Contactez-nous sur : climat.scolaire@education.gouv.fr

Visitez notre page :

education.gouv.fr/enquetes-nationales-climat-scolaire-victimation



Envoyer
un courriel



Visiter
notre page



Pour en
savoir plus

Vos réponses ont permis de savoir que :



La satisfaction au travail
des personnels est en
moyenne de :

6,0/10



Pour les Français
en emploi :

7,2/10

Source : Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale (2022)

9% des personnels
estiment être
rémunérés
à leur juste
valeur

6% des personnels
déclarent
avoir été
victimes de
harcèlement

63% des femmes
se sentent épuisées
au travail contre

48% chez les
hommes

Source : Enquête nationale de climat scolaire auprès des personnels du premier degré (2022)

Enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires

Dès le printemps 2025

Vous pouvez répondre au questionnaire de l'enquête à partir du courrier reçu ou du courriel envoyé sur votre messagerie personnelle.

Une enquête nationale pour mieux comprendre votre vécu en milieu scolaire

CETTE ENQUÊTE A POUR OBJECTIFS :



D'éclairer et de comprendre la qualité de vie au travail des personnels qui exercent dans les écoles et les établissements scolaires



De connaître les atteintes vécues par les personnels en milieu scolaire



De recueillir des données pour alimenter les études, la recherche scientifique et orienter les politiques éducatives

LES QUESTIONS ABORDENT :

- Les relations avec les élèves, les parents d'élèves, les collègues et la hiérarchie
- Les moyens matériels et humains
- La valorisation du travail
- Les perspectives de mobilités
- Le temps de travail
- La santé au travail
- Le sentiment de sécurité
- Les éventuelles atteintes subies

Votre réponse est essentielle !

Elle est primordiale pour que la diversité des situations soit prise en compte.

Une enquête construite dans un esprit de concertation

Le questionnaire a été élaboré avec soin en collaboration avec des **organisations syndicales** associées à des **chercheurs spécialistes** de ces questions, des **statisticiens** et des **experts** du Ministère de l'Éducation nationale. Des groupes de travail composés de personnels de l'éducation nationale aux fonctions variées (enseignants, CPE, directeurs d'école, etc.) ont également été consultés. Toutes les remarques ont permis d'enrichir et d'adapter les questions, afin de comprendre au mieux les réalités du travail en école et en établissement scolaire.

Déroulement de l'enquête



Quand ?

Printemps 2025, sur une durée de deux mois



L'enquête aura lieu **tous les deux ans.**



Qui est concerné ?

Un échantillon représentatif de 50 000 personnels tirés au sort exerçant dans les écoles et les établissements scolaires publics ou privés sous contrat, incluant :

- Enseignants
- Directeurs d'école, chefs d'établissement et personnels d'administration
- CPE et AED
- AESH
- Personnels sociaux et de santé



Comment répondre ?

Via un lien et une clé de saisie sécurisée communiqués par courrier postal et par mail, sur la boîte de messagerie professionnelle des personnels interrogés. Répondez en une ou plusieurs fois avec votre ordinateur, smartphone ou tablette.



Le questionnaire dure environ 25 minutes.



Confidentialité des réponses

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, **les réponses à l'enquête sont protégées par le secret statistique et resteront confidentielles.**

Les informations recueillies ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques et de recherche scientifique.

Toutes les statistiques produites à partir de ces résultats sont soumises au plus strict anonymat. Le service statistique qui a effectué la collecte ne peut communiquer aucune information individuelle tirée de l'enquête de climat scolaire, de victimation et de vécu du travail des personnels de l'Éducation nationale à qui que ce soit, y compris au sein même de l'administration de l'Éducation nationale, sous peine de sanctions très lourdes. L'ensemble du dispositif respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).